



Pierre CHAULET (1930-2012)

Pour mémoire

Décès de Pierre Chaulet, le 5 octobre 2012. Il était né à Alger le 27 mars 1930. Décédé à Montpellier des suites d'un cancer, il a été enterré à Alger. Comme il le disait, né l'année du Centenaire de l'Algérie française, il mourait l'année des 50 ans de l'Indépendance de l'Algérie.

« Alger, le 9 octobre 2012

Malgré la circulation impressionnante d'Alger, nous n'avons mis qu'une heure et vingt minutes pour arriver de Dar el Beïda à El-Biar. A la Maison diocésaine, il y avait un monde fou, la police pour faire le service d'ordre, des voitures qui s'enchevêtraient...

Le temps était splendide et le soleil au rendez-vous.

Nous étions 10 mn avant la cérémonie et des dizaines de personnes se pressaient sur l'esplanade. Nous nous sommes frayé un chemin pour rentrer dans la grande chapelle où il y avait autant de monde que dehors : autour de 500 personnes entre le dehors et le dedans ? Henri Teissier nous a accueillis : Pierre avait voulu qu'il dirige toute la cérémonie. C'est la Sécurité civile avec huit pompiers en grande tenue qui a porté le cercueil dans l'église. La cérémonie religieuse a duré une heure et demie avec lecture de textes que Pierre avait choisis, prières diverses, chants religieux puis Henri Tessier a parlé, fortement ému. Ensuite, c'était les témoignages, par les personnes voulues par Pierre : Reda Malek pour retracer son parcours militant et Janine Belkhodja pour son parcours médical.

Il est sorti de la chapelle sous les applaudissements et les you-yous après l'encensement du cercueil et la bénédiction par l'eau aspergée. Après, il fallait rejoindre le cimetière et ce ne fut pas une mince affaire d'aller d'El-Biar à El Madania ! Il est entré au cimetière sous les applaudissements de la foule et il est vraiment enterré à côté d'Henri Maillot : on ne peut pas faire plus près. Cela aussi, il l'avait voulu. Dès avant la villa Sésini et jusqu'au cimetière chrétien, des anonymes applaudissaient au passage du cercueil, certains priaient, les mains ouvertes. C'était émouvant. Il y avait encore plus de monde dans la rue et au cimetière qu'à la maison diocésaine.

Henri Tessier a parlé. Dépôt des fleurs, prières. J'ai un peu perdu la notion du temps avec tous ces gens qui étaient là. Des officiels bien sûr à la Maison diocésaine et au cimetière – la presse en a longuement fait état – mais aussi et surtout beaucoup d'amis et d'anonymes.

Sur son cercueil, Pierre avait voulu une croix et le drapeau algérien.

Le lundi quand ils sont arrivés (le cercueil et sa famille proche), l'avion a été garé devant le salon d'honneur : salves d'honneur, tous les honneurs. Le cercueil a été ramené chez lui et déposé dans son bureau. Plus de 300 personnes sont venus au cours de la veillée.

La cérémonie à Montpellier avait rassemblé près de 150 personnes. Comme disait Luc, son fils, Pierre voulait entrer dans le récit national : il y est entré mais sans rien céder de ses spécificités. Et même si l'institutionnel s'est déployé, il a maîtrisé ses obsèques comme sa vie. Et pour cela, chapeau ! »

Ce récit, je l'ai écrit dès le 10 au matin pour des membres de la famille qui n'avaient pu être là. Personne ne pouvait prévoir tant de monde et tant d'hommages.

C'est à une soirée d'hommage que conviait le Centre Culturel Algérien de Paris le 17 janvier 2013¹. De nombreux amis étaient présents dans une ambiance conviviale, pleine d'émotion et de simplicité. Deux des enfants de Pierre étaient présents, Luc et Eve. Ce sont eux qui ont ouvert la soirée².

Luc a choisi de lire un texte de son père, texte qui vient de paraître dans l'ouvrage juste disponible à Alger (et qui sera en vente au Maghreb des Livres en février 2013), *La Conquête de la citoyenneté – Hommage à Claudine Chaulet* (Alger, Barzakh/Naqd, 2012) : « Je suis son étudiant depuis 56 ans... ». Luc a choisi de le lire car il était rare, a-t-il dit, que son père se livre un peu, dise quelque chose d'intime.

« Ce que Claudine m'a appris dans la pratique et dans la vie quotidienne de notre couple, c'est la parité.

Une parité absolue, réelle, et une complicité partagée, dans le respect absolu de la personnalité de l'autre, de ses choix, de ses activités. Une parité évidente dans le partage des risques au cours de la guerre de libération, une parité déséquilibrée lors de mon passage en prison alors qu'elle affrontait seule les risques extérieurs, mais une parité retrouvée lors de notre exil tunisien.

Et de nouveau, la parité dans ce qui a été l'édification nationale et ses péripéties, ses aléas et ses épreuves, chacun dans son secteur d'activité ; la parité dans l'accueil de nos étudiantes et étudiants respectifs à la maison pour discuter, emprunter des livres, revoir des thèses. La parité dans les angoisses vécues durant la phase de déconstruction et de montée des conservatismes. La parité dans notre second exil, dans l'attente du retour au pays. La parité enfin au cours de notre retraite active, de nouveau en Algérie, dans une société encore en attente de paix et de démocratie.

Je crois que pour nos enfants, cette parité assumée a été une école de citoyenneté : elle leur a appris la liberté et la responsabilité des individus dans la vie de la société. Je pense que, bien avant l'école, c'est la famille, et l'équilibre entre les parents, qui constituent la première école de la citoyenneté.

La parité vécue dans la famille permet de sortir du système patriarcal et apprend aux enfants à considérer l'égalité et la liberté des deux sexes comme normales. A partir de là, ils font eux-mêmes leurs propres choix de vie. Lorsque nous voyons ce qu'ils sont devenus, chacune et chacun dans son style, en toute liberté, nous en sommes plutôt fiers, même si d'autres peuvent avoir une autre appréciation ! »

¹ Notons que le 7 décembre 2012, lors du colloque annuel de l'Association des Amis de Max Marchand, Mouloud Feraoun et de leurs compagnons, Michel Kelle a présenté une recension détaillée du livre de Pierre et Claudine Chaulet qui doit paraître dans *Le Lien* en 2013 (N°62), le Bulletin d'information de cette association.

² Notons que cet hommage était annoncé dans la revue du Centre Culturel Algérien, *Kalila* (www.cca-paris.com), n°15 de janvier 2013, avec un article du Dr. Nadia Aït Khaled qui n'a pu être présente et qui donne des détails précis sur le parcours professionnel au plan national et international de Pierre Chaulet.

N'ayant pu venir à cette rencontre hommage, Annie Thébaud-Mony – une sociologue française de la santé publique, connue pour ses recherches et son travail associatif sur les maladies professionnelles et qui a refusé, en 2012, la Légion d'honneur pour protester contre les crimes industriels –, a envoyé un message lu par Eve, la fille de Pierre, où elle évoque son implication aux côtés du défunt dans l'enquête «Sahara», menée par celui-ci et son équipe, de 1976 à 1983, pour organiser le Programme national contre la tuberculose dans les zones sahariennes de l'Algérie. « La conception de cette enquête offrait aux populations nomades des modalités de traitement et de suivi médical préservant leur méthode de vie et les conditions de leur survie économique, a permis la guérison de centaines de malades », écrit-elle. « Lancée en France un peu plus tard, dans les années 1980, où nous avons mené une enquête sur les filiales de soin des malades tuberculeux en Seine-Saint-Denis (France), j'ai pu constater que les modalités de traitement étaient archaïques comparativement à l'Algérie et surtout qu'elles aggravaient les inégalités de santé au lieu de les réduire, en particulier pour les malades en situation de précarité et issus de l'immigration, notamment maghrébine », poursuit-elle. « Fidèles à sa mémoire, nous devons continuer son combat visant à mettre la santé et la réduction des inégalités sociales de santé au cœur du champ politique du XXI^e siècle », a-t-elle recommandé.

C'est ensuite Alice Cherki qui a témoigné de son parcours d'amitié et de militantisme avec Pierre, depuis 1953 et leur première rencontre dans un bidonville de la périphérie d'Alger. Olivier Fanon a lié le combat de son père à celui de Pierre, en un texte dense et concis dans l'esprit du mail envoyé dès le 6 octobre : « Cette disparition nous affecte tous et nous rapproche encore plus de notre pays l'Algérie. Pierre et mon père Frantz ont été tous les deux parmi les premiers à avoir compris que leur engagement ne serait pas vain. » Il a estimé que nous devons « continuer à nous interroger sur la passion qui animait cet homme exceptionnel [...] Cette ferveur était désintéressée et à contre-courant de l'intelligentsia bien-pensante de l'époque qui se calfeutrait dans les cafés chics de Saint-Germain des Prés ou d'ailleurs. [...] Pierre et tant d'autres étaient nourris par le seul idéal, l'Homme, l'Homme, rien que l'Homme », a-t-il ajouté. Relevant que rappeler l'engagement de Pierre et de son épouse pour la cause algérienne « est un devoir, une obligation. [...] Le FLN, le socle de la guerre de Libération nationale, a été pour Pierre Chaulet le catalyseur de son engagement avec Abane Ramdane, Benyoucef Ben Khedda, Redha Malek, Frantz Fanon et tant d'autres. Son engagement déjà en 1952, a surpris plus d'un en raison du fait qu'il soit Français », a-t-il rappelé. « Pour ceux qui ne les ont pas connus, son parcours avec Claudine, est une leçon, une référence que nous devons transmettre aux générations futures. Oui, Pierre et Claudine sont Algériens, naturellement Algériens et il n'est pas besoin de le préciser aujourd'hui », a-t-il estimé, rappelant aussi que « lorsque d'autres ont fui, eux sont restés, car ils étaient chez eux en Algérie, qui est leur patrie, leur pays, leur choix. » Le poète algérien, Amin Khane, a exprimé la « grande chance d'avoir connu Pierre Chaulet dans les années 1970, par l'intermédiaire de son fils Luc, lorsqu'ils étaient tous les deux étudiants [...] Il y avait chez ce monsieur une véritable intégrité lumineuse, avec un esprit ouvert, combatif et optimiste » a dit Amine Khane. « C'est une grande figure extrêmement positive, utile, nécessaire de l'Algérien, aussi bien par son passé que pour ce qu'il représente de l'avenir désirable de l'Algérie, autrement dit un Algérien, patriote, respectueux des autres », a-t-il ajouté. Il a, dans ce contexte, cité le livre du défunt écrit avec son épouse Claudine, *Le choix de l'Algérie*, soulignant que, grâce à cette publication, les Algériens auront la chance d'approcher cet homme exceptionnel. L'historienne Marie Chominot a rappelé les moments qu'elle a passés avec le couple Chaulet pour recueillir leurs témoignages au cours de la préparation sa thèse de doctorat sur l'histoire de l'Algérie, profitant de leur grande mémoire et l'acuité de leurs analyses, ainsi que des archives qu'ils ont mises à sa disposition. Elle a soutenu, en 2008, une

thèse sur *Guerre des images, guerre sans images. Pratiques et usages de la photographie pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)*³.

Une petite pause a été faite... en images, avec une courte projection de propos tenus par Pierre dans le film de Jean Asselmeyer, « Ils ont rejoint le front », qui, auparavant, a rappelé que c'était grâce à celui-ci qu'il avait complètement revu les catégories qu'il avait adoptées par rapport aux militants européens de la lutte de libération nationale.

L'hommage s'est magnifiquement terminé sur le témoignage du Dr. Oumou Sow, Guinéenne, Professeur de Pneumo-ptisiologie à Conakry, formée à la fin des années 60 à Alger et ayant soutenu sa thèse avec Pierre Chaulet et ayant continué à travailler avec lui sur les programmes pour éradiquer la tuberculose en Afrique. Son témoignage s'appuyait sur de nombreuses photos et était émaillé d'anecdotes qui ont fait entrevoir, même à celles et ceux qui connaissaient ses nombreux voyages en Afrique, ce qu'avait pu être, humainement parlant, dans le domaine médical, « Pierre l'Africain »...

Lors du débat, plusieurs personnes ont tenu à donner leur point de vue. Abdelhafid Hamdi-Cherif a précisé que : « Au-delà du témoignage et de quelques anecdotes qui me laissent le souvenir de quelqu'un d'intransigent et aux convictions extrêmement fortes, je voudrais insister sur un aspect par lequel l'exemple de Pierre est emblématique d'une Algérie malheureusement en train de disparaître, en raison d'une sorte de rétrécissement de la conscience nationale qui réduit l'appartenance à ce pays à une unicité terriblement pauvre. Souvent lorsqu'on évoque Pierre, ou quelques autres, on se croit obligé de préciser « *algériens comme les autres* » ; ce rappel, voire cette insistance révèle un non-dit : c'est que pour être algérien, il faut être arabe et musulman. C'est cette vision communautaire et communautariste, ethno-culturelle sinon religieuse, que la vie et l'engagement de Pierre battent en brèche : oui, on peut être algérien, plus algérien que beaucoup d'autres d'ailleurs puisqu'on a accepté de donner sa vie à ce pays, tout en n'étant ni arabe ni musulman. Et c'est cette richesse et cette diversité que Pierre nous laisse en héritage et en défi. Et pour cela, il ne faut pas que sa mort soit sa disparition. »

Christiane Chaulet Achour

Alger, 10 octobre 2012-Paris, 18 janvier 2013

³Voir : <http://etudescoloniales.canalblog.com/> Étudier une période historique donnée par la photographie, un choix novateur fait par Marie Chominot pour sa thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Benjamin Stora, thèse soutenue le 14 mai 2008. La jeune chercheuse, qui a étudié «la photographie pour la guerre» et non «la photo de la guerre», a présenté le résultat de six ans d'investigations, de consultations, de collecte et d'analyse d'archives photographiques en France et en Algérie. Un travail salué par l'ensemble du jury présidé par Omar Carlier, professeur à l'université Paris VII, comme « un travail exceptionnel », « d'une très grande honnêteté », « rigoureux ». Dans un résumé succinct de sa thèse, - trois volumes dont un consacré à 1200 photos dont certaines sont inédites - Marie Chominot explique que « pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962), conflit qui n'a pas officiellement le statut de guerre, les deux camps en présence incluent la photographie dans des stratégies de légitimation et de communication complexes, mettant en œuvre une véritable politique images... La photographie se trouve au cœur d'une vaste entreprise de maîtrise de la guerre : elle sert à faire la guerre (comme auxiliaire du renseignement), elle sert aussi à la dire. » « Dans le but de maîtriser le récit confié à l'opinion publique par les médias, l'armée a organisé une forme de monopole de production et de diffusion des images photographiques, s'efforçant de tarir à la source la réalisation de photographies par des journalistes civils, tout en alimentant régulièrement le système de diffusion médiatique qui se fait par conséquent le relais, consentant mais forcé, d'une vision univoque. »

Les deux intérêts relevés : la société française a construit sa cécité, le régime algérien a produit de l'amnésie sur cette période. De son point de vue encore, le troisième intérêt réside dans le fait qu'un travail d'enquête a été mené en Algérie. « Ce travail permet de sortir d'un système de représentation hégémonique », « le détour par l'Algérie est essentiel. » Un autre intérêt est que le travail de Marie Chominot « montre pour la première fois comment la reproduction photographique par l'armée française alimentait les circuits médiatiques, intégrant ceux qui seront les précurseurs des journalistes embarqués. »

[Hommage à Pierre Chaulet, **Le Maghreb des livres**, 19^{ème} édition, Hôtel de ville de Paris, samedi 16 février 2013, 17h à 19h. Coordonnée par Georges Morin, président de Coup de Soleil, avec cinq intervenants. Le texte qui suit est un développement de l'essentiel de l'exposé présenté lors de cette table ronde : c'est la raison pour laquelle, deux notes font allusion à un débat, le débat de ce jour. Le temps imparti ne permettait pas d'exposer tout le texte.]

En rupture de communauté⁴. Pour « une Algérie ouverte à tous, propice à tous les génies⁵ »

Je ne voudrais pas ajouter un hommage aux hommages, ni partager ou enrichir des bribes de l'histoire familiale dont Pierre a très peu parlé dans son livre. Cette écriture mémorielle ne se fixait pas cet objectif.

Le monde et l'apparat qui ont accompagné, physiquement ou par les écrits, sa disparition dit beaucoup sur le sens que l'on peut donner aux hommages, sorte de mille feuilles aux différentes couleurs : ils expriment ce que chacun garde de celui qui meurt qu'il l'ait connu personnellement ou non et, immédiatement après un décès, au vu du parcours qui force le respect d'un militant et d'un citoyen, l'hommage tombe parfois dans un excès transformant le défunt en saint ou en surhomme. La mort ne gomme pas les aspérités d'une personnalité, réservée et distante, usant de l'humour, de l'ironie, livrant peu de ses émotions ; cette personnalité, je n'en parlerai pas car cela relève de l'intime et chacun a son rapport personnel à un disparu. Ces anonymes qui ont applaudi à l'arrivée du cercueil avant l'entrée au cimetière, ces hommes, debout au bord du trottoir qui priaient, mains ouvertes, n'avaient sans doute pas un rapport personnel à Pierre mais à ce qu'il représentait et dont beaucoup ont la nostalgie forte aujourd'hui, une Algérie autre et diverse. La mort a permis d'apprécier un parcours citoyen plein d'enseignements pour poursuivre la quête et la restitution à l'histoire de notre pays de sa complexité.

C'est de cela dont je voudrais parler en deux temps : mettre en lumière deux constantes qu'une lecture personnelle m'a permis de dégager des articles publiés dans la presse par des journalistes ou différentes personnalités. Ensuite, tracer des pistes de lecture sous forme d'interrogations à l'ouvrage, *Le Choix de l'Algérie*, autour de "dire et se taire", positionnement qui ne lui est pas propre, qui est l'oscillation de nombreux témoignages de militants de la guerre de libération ; et autour de la question, « Comment lire et que faire de ce legs mémoriel? » Ce n'est donc pas un témoignage-hommage au sens attendu mais des questions à un parcours et à ses écrits et leur perception en 2012.

D'abord donc quelques éléments des articles parus dans la presse algérienne ou sur internet pour approcher ce qu'ils signifient dans et pour l'Algérie d'aujourd'hui, trop souvent présentée comme monochrome et timorée dans ses élans de modernité.

Depuis quelques six mois, plusieurs articles conséquents avaient salué la sortie, aux éditions Barzakh, du livre, *Le Choix de l'Algérie – Deux voix, une mémoire* (502 p.) ; la visibilité de ces parcours singuliers est venue du livre qui a été bien médiatisé dans le pays. On pourrait dire que le retour de Pierre Chaulet sur la scène nationale est une... victoire du livre, dans un pays où il a tant de mal à se faire sa place !

⁴ Reprise de l'expression de Jacques Derrida, p. 278, « Lettre à Pierre Nora » de 1961, publiée pour la première fois dans Pierre Nora, *Les Français d'Algérie – édition revue et augmentée*, Paris, Christian Bourgois éditeur, 2012, 343 p.

⁵ Expression de Frantz Fanon, en juillet 1959 dans son « introduction » à *L'An V de la révolution algérienne*, p. 15, rééd. Maspéro 1972, *Sociologie d'une révolution*.

Akram Belkaïd écrivait dès le 5 octobre : « l'Algérie a perdu un Grand Homme. Il faut espérer que l'hommage qui lui sera rendu dans les prochains jours sera à la hauteur de son parcours. » On peut dire qu'il le fût! *Le Soir d'Algérie* titrera son reportage des obsèques : « Des obsèques à la hauteur du patriote ».

Dans *El Watan*, Salima Tlemçani écrit : « Le dernier hommage au fils de l'Algérie ». Wassila Benhamed dans *El Moudjahid*, « L'adieu au digne fils de l'Algérie ». Hafida Ameyar dans *Liberté*, « Un grand patriote s'en va » et un lecteur commente en utilisant l'expression, « Pierre Chaulet le Moudjahid des Moudjahidine ». Mohamed Harbi déclare à l'AFP que c'était un héros, qualifiant que K. Selim reprend pour *Le Quotidien d'Oran*. D'Alger, Amine Kadi écrit pour *La Croix*, « Un pont entre "deux communautés" ». Badr'Eddine Mili, titre son hommage, dans *Le Soir d'Algérie*, « Pierre Chaulet, notre frère ». *Algérie News* en première, annonce : « Messe funèbre pour Pierre Chaulet – Psaumes et Youyous ». Dans *El Watan*, signé Mohand Aziri, « Une vie au service de l'Algérie ». Ahmed Halfaoui, dans *Les Débats*, choisit « Pierre Chaulet, l'Algérien », ce qui lui permet de mettre en exergue le difficile « droit à la différence » dans l'Algérie indépendante et d'opposer Pierre Chaulet à Albert Camus dans les choix faits par l'un et par l'autre : « Passant pour "traître", risquant sa vie, Pierre Chaulet a bravé l'injustice. Les camusiens auraient dû l'interroger à ce sujet et lui demander, par la même occasion, comment il a fait pour ne pas choisir "sa mère" [...] A l'indépendance Chaulet a rejoint un autre combat, celui de la construction d'un pays exsangue. » On peut simplement dire que Pierre n'avait pas à choisir entre sa mère et la justice puisque sa mère partageait les mêmes convictions de justice et d'égalité que son fils. Les formules sont souvent tentantes et il faut s'en méfier et revenir à la filiation et à la transmission...

Pour l'indépendance de l'Algérie. Contre la colonisation quelle que soit sa forme. A quel titre ?

« L'Algérie et les Algériens devaient être indépendants, c'était là le credo de cet humaniste. » écrit encore A. Belkaïd. C'est l'aspect de ce parcours qui revient avec le plus d'insistance dans les articles lus, que les journalistes s'appuient sur la biographie écrite par Pierre Chaulet lui-même (pour éviter les erreurs ou interprétations abusives comme ce fut le cas dans le *Dictionnaire* de René Gallissot) ou qu'ils fassent état de témoignages comme ceux de Mohamed Harbi, de Rédha Malek, du Commandant Azzedine, de Tahar Gaïd, d'Yvette Maillot, de Louïsette Ighil Ahriz, de Lounis Aï Aoudia, de Youcef Mehenni, etc... dans *El Watan*, *Le Temps* et d'autres journaux. Ahmed Mesbah, pour sa part, cite Hamid Grine qui aurait déclaré que Pierre Chaulet était « le dernier des Justes ».

On peut revenir sur cette expression qu'a reprise aussi Mohamed Boufatah dans *L'Expression* « l'hommage au Juste » et que plusieurs articles ont repris, « un Juste parmi les Justes ». Cette expression a pris une connotation très particulière depuis la Seconde Guerre mondiale puisqu'elle désigne les individus qui, en leur âme et conscience, ont aidé des juifs à échapper à la mort.

Une équivalence établie avec la situation algérienne ne donnerait pas son sens au choix de Pierre Chaulet qui se voulait un militant parmi les militants algériens, « un militant FLN, canal Abane », « l'illustration que la guerre n'était pas raciste, confessionnelle ; que des gens génétiquement pas Algériens se considéraient comme tels, en tant que partie prenante de l'Algérie en combat⁶. »

La filiation si elle n'explique pas tout – et souvent elle explique peu –, prend ici tout son sens : que l'on se réfère au parcours syndicaliste de son père et à sa trajectoire d'une

⁶ Entretien dans *El Watan* en avril 2011

conviction de justice nécessaire à une acceptation de l'indépendance nationale marquée par sa fonction de député dans l'Assemblée nationale constituante ; ou à celui de sa mère, Suzanne Tamiatto⁷. Son père, pour sa part, a laissé un souvenir tenace à ceux qui l'ont connu. Pour preuve ce témoignage reçu du poète né en Algérie, Jean-Claude Xuereb : « Me revient en mémoire l'image du prestigieux patriarche qui vous a insufflé un certain idéal, ainsi que l'amour et le respect des autres. J'avais eu l'occasion de le rencontrer à plusieurs reprises dans l'exercice de mes fonctions à Alger et son rayonnement persiste dans mon souvenir⁸. »

Badr'Eddine Mili établit bien la distinction qui n'est pas négligeable : « Sa conscience [...] était celle d'un Algérien qui se sentait appartenir, à part entière, à une Nation arrivée à une bifurcation essentielle de son destin, sommée par l'Histoire de trancher dans le vif. [...] Il serait déplacé et inconvenant de voir dans son militantisme la simple manifestation d'un Juste qui passait par là ou d'un compagnon de route croisant la cause d'un peuple qu'il embrassa. [...] Il n'était pas un Juste au sens communément accordé [...] en France ou en Europe ». Ni « Juste » dans ce sens-là, ni « Compagnon de route » comme Francis Jeanson, Jean Daniel – qui, en passant dans son carnet au *Nouvel Obs*, fait une erreur de plus de dix ans dans les premiers contacts de Pierre avec les militants algériens⁹ –, mais « Algérien » au sens plein du terme qui, une fois l'indépendance acquise, est resté dans son pays pour y travailler et y vivre.

Un Algérien comme les autres et pourtant différent

« Il est une catégorie d'hommes et de femmes dont on parle trop peu souvent que cela soit en Algérie ou en France. Il s'agit de ces enfants nés dans des familles issues de la colonisation européenne de l'Algérie et qui se sont engagés dans le combat pour l'indépendance de ce pays. Né en 1930 dans une famille imprégnée de valeurs catholiques et sociales, son père Alexandre a été un grand syndicaliste imprégné de valeurs catholiques et sociales », écrit justement Akram Belkaïd.

C'est cette catégorie d'Algériens dont il est difficile de parler en termes exacts car la nouvelle Nation les a mis en partie à l'écart du point de vue législatif par le Code de la nationalité ; mais non à l'écart d'un point de vue sociétal où ils ont eu leur place¹⁰. Peu d'articles évoquent cet aspect des choses qui interroge encore aujourd'hui. Les Chaulet, Iveton, Maillot, Audin et d'autres ont rejoint la lutte car ils ont d'emblée perçu que cette lutte était la leur, celle de leur peuple. En ce sens, Ahmed Halfaoui a raison de conclure son article ainsi : « Il est bien que l'engagement de Pierre Chaulet soit le plus connu possible, tant l'écriture de notre histoire a beaucoup plus obéi au moule réducteur et à la paranoïa identitaire qu'à l'objectivité et à la nécessité que les générations soient éduquées dans la connaissance objective ».

⁷ Cf. le dictionnaire de Rachid Khettab, *Frères et compagnons - Dictionnaire biographique d'Algériens d'origine européenne et juive et la guerre de libération (1954-1962)*, Boudouaou, Dar Khettab, 2012. Les articles qui leur sont consacrés : p. 55 et p. 64.

⁸ Courrier personnel reçu à la mort de Pierre.

⁹ Jean Daniel, Carnets d'actualité (nouvelobs) - Pierre Chaulet - 16/10/2012 :

« Nous ne pouvions, et je ne pouvais, laisser passer la disparition de Pierre Chaulet, un homme juste avec lequel nous avons eu de grandes affinités et de frémissants désaccords. Ce médecin qui avait été scout, mais dans les syndicats ouvriers où le christianisme était militant, a trente-quatre ans lorsqu'à Alger il rencontre et fréquente quelques-uns des dirigeants du FLN. Il prend délibérément mais complètement parti pour leur cause. L'amitié avec l'un d'entre eux, Abane Ramdane, a fortifié ces liens. Professeur de médecine, connu pour son remarquable travail dans la lutte contre la tuberculose, il ne cesse de contribuer à la naissance d'un véritable nationalisme algérien. Comme jadis le poète kabyle Jean Amrouche, mais plus exclusivement algérien que lui, il adopte la même attitude d'*algérianité* ouverte et militante. Il dira à la fin : « Ce sont les paras et les barbus qui m'ont fait quitter ma patrie ».

[Pierre Chaulet n'a jamais été dans des syndicats ouvriers. P.C. avait 24 ans au 1^{er} Novembre 1954. Ce qui n'enlève rien à l'hommage du grand journaliste].

¹⁰ Pierre a souvent insisté, dans des conversations privées, sur la nécessaire « excellence » des minoritaires.

C'est bien en ce sens – et non dans une effusion hagiographique – que Mohamed Harbi parle de « héros » qui « laisse l'espoir d'une Algérie ouverte au monde, plus tolérante, accessible à ce qui n'est pas musulman ». Comment ne pas penser alors à l'ami de Pierre Chautet, Frantz Fanon, qui affirmait dans l'introduction de *L'An V de la Révolution algérienne*, ce rêve-réalité qu'ils partageaient : « Les rapports nouveaux, ce n'est pas le remplacement d'une barbarie par une autre barbarie, d'un écrasement de l'homme par un autre écrasement de l'homme. Ce que nous, Algériens, voulons, c'est découvrir l'homme derrière le colonisateur ; cet homme, à la fois ordonnateur et victime d'un système qui l'avait étouffé et réduit au silence. Quant à nous, nous avons depuis de longs mois réhabilité l'homme colonisé algérien. Nous avons arraché l'homme algérien à l'oppression séculaire et implacable. Nous nous sommes mis debout et nous avançons maintenant. Qui peut nous réinstaller dans la servitude ? »

Si cette « certitude » a pris du plomb dans l'aile durant ces 50 premières années de vie nationale, il n'en reste pas moins qu'elle est restée une conviction d'avenir pour lui. La chance est d'avoir le livre à lire et d'y trouver – ou pas – des échos des luttes pour une vie algérienne plus démocratique. Lire le livre en le croisant avec d'autres témoignages pour le mettre à l'épreuve de l'histoire si proche. Et plus que de s'étonner – avec un brin de fausse naïveté – comme Rachid Bali (*Algérie Express*) dans sa chronique de la « constance d'un engagement » frisant la naïveté ou la compromission, s'interroger sur la parole et le silence des militants de la guerre de libération nationale, sur l'usage inadéquat des énergies après l'indépendance mais aussi sur le fondement des convictions de ces gens-là ! C'est donc à une vraie lecture de l'ouvrage *Le Choix de l'Algérie* que nous devons nous convier les uns et les autres, sans en faire une bulle fermée sur elle-même mais en la mettant en lien avec tout ce qui peut s'écrire et tout en remarquant que ce qui en fait le caractère original, c'est que justement, il y avait un choix pour cet Européen, au-delà même de la lutte, de prendre une autre trajectoire, choix que n'avait pas la majorité des Algériens : pleinement Algérien et pourtant différent.

Lire *Le Choix de l'Algérie*, comment ?

« Il faut absolument lire ce livre. C'est un document riche, dense, qui restitue ce qu'a été la vie d'un pied-noir, de son enfance à sa participation à la Guerre d'Algérie jusqu'à ces dernières années marquées par une Guerre civile qui a failli emporter ce pays [...] Il est le symbole du courage de celui qui va à l'encontre de sa communauté au nom de la justice et de la fraternité. »
(Akram Belkaïd)

Dans son ouvrage de 1961, *Les Français d'Algérie*, Pierre Nora a laissé de côté ces « Français d'Algérie » hors-norme, ce que lui reproche Jacques Derrida, dans la lettre qu'il lui écrivit alors et qui n'a été publiée qu'en 2012 :

« Mais leur seule existence, [...] leur simple existence renvoie, à l'intérieur du type nommé " Français d'Algérie " et à l'intérieur du milieu Français d'Algérie à des possibilités que tu passes totalement sous silence¹¹. » Jacques Derrida se refuse à considérer ces Français d'Algérie, quel que soit leur nombre, « comme de simples aberrations à partir d'un "type normal". Il faut les expliquer aussi par autre chose que la fantaisie ou le romantisme, ou même la lucidité courageuse d'individus en rupture de communauté. Par d'autres ressources psychologiques et sociologiques du milieu des Français d'Algérie, par d'autres conditions objectives de l'économie et de la politique que celles auxquelles tu te réfères. Je crois que ce serait très difficile, mais passionnant. Cela reste en tout cas à faire. »

Et c'est bien ce que le livre que je vais brièvement évoquer maintenant nous indique de faire.

¹¹ J. Derrida, op. cit., pp. 277-279. Les citations sont tirées de ces pages.

On peut souligner que dès *L'An V*, F. Fanon auquel certains historiens ont reproché d'être anti-européens d'Algérie, avait donné leur place à ces individualités¹². L'ouvrage, *Le Choix de l'Algérie*, après d'autres, vient donner matière à cette approche à réaliser.

Que veut être ce livre ? On note dans l'avertissement au lecteur les expressions suivantes, autant de marques génériques : « chronique », « journal », « témoignage » dont il est dit qu'il prend « place parmi les récits autobiographiques de plus en plus nombreux publiés depuis les vingt dernières années par d'autres acteurs et témoins de la période que nous avons vécue, en Algérie, et pour l'Algérie. » Il est aussi question de « récit à l'état brut ».

Cet avertissement avance les termes de l'usage à faire du livre : le prendre comme un document, originé dans un engagement interne au pays, « à une phase historique de bouleversement de la société algérienne, sortant de la dépendance coloniale pour se trouver plongée dans les nouveaux rapports mondiaux » ; le confronter aux travaux des historiens et aux ouvrages d'autres acteurs ou témoins.

Ce livre est tout sauf une vérité générale et généralisable : or, la plupart des lecteurs en reste à « la » vérité qu'ils trouvent dans un ouvrage particulier.

Ce n'est pas un récit « à l'état brut » qui suppose une spontanéité qu'aucune de ces pages manifeste : tout y est sélectionné, énoncé selon ce que l'on veut dire et ce que l'on veut taire. Mais c'est bien un récit, une narration personnelle. Comme l'écrivait déjà Voltaire : « On sait bien qu'il faut dire la vérité. Mais les vérités contemporaines exigent quelque discrétion »...¹³

Le style dépouillé – dont on peut regretter l'impersonnalité par un contrôle absolu des propos, loin du conseil de René Char, « va jusqu'où ton style t'emporte » – veut exclure l'émotion, le partage des sentiments qui sont plus dits qu'ils ne sont mis en écriture.

Donnons-en quelques exemples.

Ainsi, en 1957, arrivant à Tunis, Pierre se rend dès le lendemain à la rue Mokhtar Attia, siège de la commission de presse et d'information du FLN à la page 196 : « Je retrouve de vieilles connaissances : Frantz Fanon et Serge Michel. » On n'en saura pas plus.

Par ailleurs ce livre fourmille de repères historiques commentés : on peut donner l'exemple de la p. 157 à propos de la conférence de Bandoeng. D'autres faits, comme le salut de Mandouze « lors d'un meeting à la salle Wagram à Paris, le 27 janvier 1956 : " Je vous apporte le salut de la résistance algérienne !" », n'est pas mis en lien, comme cela se ferait dans des Mémoires avec ce qu'a été ce meeting où plusieurs orateurs ont parlé dont Sartre qui dit son texte : « Le colonialisme est un système », Aimé Césaire, « La mort des colonies » et d'autres...

Dans cette déception par rapport à une prise en charge de l'ensemble d'une séquence, il est frappant que les mois qui couvrent les missions de plus en plus difficiles du couple, l'arrestation de Pierre, son emprisonnement, les exécutions à Barberousse, sa libération, en pleine bataille d'Alger ne soient pas reliés à toute la répression qui s'abat alors sur l'Algérois : on ne trouve mention de ce terme qu'à la p. 190, ainsi : « la bataille d'Alger comme disent les parachutistes ». Que l'appellation soit contestable – Raphaëlle Branche en a fait une analyse très pertinente – mais que la répression d'alors vidant Alger et l'Algérois des responsables FLN et des soutiens des Français d'Algérie au FLN ne soient pas analysés, laissent un peu sur sa faim le lecteur¹⁴. On lira avec intérêt les pages sur Abane Ramdane et son assassinat : le silence, sans illusion (p. 198 et 199).

¹² Je pense, en particulier, au témoignage de Charles Geronimi.

¹³ Citation mise en exergue par Jean Lacouture dans son essai-entretien, intéressant à lire sur transparence et réserve, ombre et lumière. Jean Lacouture- Hugues Le Paige, *Eloge du secret*, Bruxelles, éd. Labor, 2005, 130 p.

¹⁴ Au cours du débat qui a suivi les interventions, Alice Cherki a tenu à faire remarquer qu'il fallait prendre en considération qu'ils avaient vécu cette période de l'intérieur et qu'ils n'avaient pas un surplomb en quelque sorte de l'ensemble du processus de ces neuf mois. Ce qui est tout à fait exact si le récit avait été écrit au moment même. Mais cinquante ans plus tard et sans enlever le caractère personnel de leur vécu, quelques phrases auraient pu relier leur expérience à cet ensemble. C'est peut-être alors, dans ces passages, qu'on peut effectivement parler de « récit à l'état brut ». C'est en cela que ce récit se distingue des « Mémoires ».

Cette réserve et ce silence que des plus jeunes ont reproché aux aînés est maintenue en ce qui concerne le code de la nationalité (p. 238), le code de la famille (p. 302) et un certain nombre de faits de la post-indépendance. On peut penser comme l'écrit Daniel Maximin à propos des aînés et de leurs luttes qu'ils nous montrent le but mais non le chemin...

La lutte avait été entreprise pour l'indépendance de l'Algérie et ce but demeurait leur phare : « Nous choisissons de nous tenir en retrait des luttes intestines : notre participation à l'avenir du pays, ce sera de faire le mieux possible ce que nous savons faire, chacun dans notre domaine de compétence, à cette nuance près que si une responsabilité politique s'était offerte (par exemple un siège à l'Assemblée Constituante), nous aurions été prêts à l'assumer. Mais les circonstances étaient telles que rien de cet ordre ne nous fut proposé » (p. 234). Et plus loin, « étant donné ce qui avait été vécu ici et ce qui se passait ailleurs, on s'en contentait sans entrer dans les détails, on verrait bien, plus tard... » (p. 236).

Si sont notés ces points et passages parmi d'autres, c'est pour montrer que ce livre n'est pas sacré mais qu'il est un document à mettre en dialogue avec d'autres documents pour en apprécier les dits et les non-dits.

Pour finir, il me semble que ce qu'il nous propose comme ce que nous proposent les hommages que j'ai rappelés, c'est une réflexion sur l'appartenance subie ou choisie, sur la citoyenneté et sur la nationalité. A la fin du *Choix de l'Algérie*, figure en annexe un document très intéressant, « La question de la population coloniale, 1943-1962 »¹⁵ qui se conclut ainsi :

« Cinquante ans après –

L'Histoire a tranché. La population coloniale n'existe plus en tant qu'entité humaine et politique : elle n'a pas résisté à la suppression de l'ordre colonial.

Il reste quelques Algériens comme nous.

Il reste surtout à poursuivre une réflexion politique sur la nation et les conditions d'intégration des "alluvions de l'histoire" hétérogènes dans une nation moderne et dans différentes situations historiques. » On peut réfléchir, bien entendu, sur le terme d'alluvions.

Il me semble qu'au-delà du plaisir que l'on a toujours à lire des vies, c'est cela l'apport essentiel du parcours de Pierre Chaulet et des écrits qui la mettent en mots. Cette réflexion politique s'est développée et se développe, ici en France pour l'immigration, en Algérie pour comprendre les conséquences d'un enfermement identitaire faisant d'une majorité une exclusivité¹⁶. Je pense aux travaux d'Abdelhafid Hamdi-Cherif, de Daho Djerbal, de Fatima

¹⁵ Publié dans les Actes d'un colloque tenu à Alger en 2005.

¹⁶ Lors du débat, dans une longue intervention, Sofiane Hadjadj des éditions Barzakh a tenu à préciser, en tant qu'éditeur (tout en précisant que c'était Selma Hellal qui avait suivi de près le processus éditorial) que ce livre ne pouvait pas être considéré en lui-même seulement mais qu'il avait toute une histoire qui s'était développée sur plusieurs années : savoir s'il fallait ou non publier, savoir quels passages ajouter ou retrancher, savoir à quel public on s'adressait, etc... Le livre publié n'est donc qu'une partie du travail. Par ailleurs, il a tenu à préciser que la plupart des journalistes qui ont écrit au moment du décès, ne connaissaient pas Pierre Chaulet et qu'il faut aussi tenir compte de cela.

Pour le processus éditorial, il est aisé de répondre que, tant que l'histoire de ce livre ne sera pas écrite, le lecteur s'en tiendra au livre édité (on sait par ailleurs que de très nombreux passages sur la pratique médicale ont été retranchés et que Pierre est parti avec le regret de n'avoir pas bouclé ses *Cinquante ans de médecine algérienne*...). La critique génétique dont il a été question dans l'exposé de Sofiane Hadjadj ne peut se faire qu'à partir de documents permettant de retracer la « pré-histoire » d'une publication. Elle n'est pas à la portée de tous et elle n'empêche pas de lire le livre tel qu'il est mis en librairie.

Quant à la méconnaissance des acteurs de la guerre de libération nationale par les générations suivantes, c'est un sujet inépuisable où chacun peut apporter son anecdote mais qui est de plus en plus contestable étant donné le

Zohra Saï, d'Alice Cherki, de moi-même par le détour des écrivains¹⁷. *Le choix de l'Algérie* oblige à ne pas couvrir du pudique voile du patriotisme des questions brûlantes du présent et de l'avenir.

nombre d'ouvrages parus. La présente intervention en tenait compte et avançait une explication possible de ce soudain intérêt et c'est précisément ce qu'elle a interrogé autour de la nationalité. On peut souhaiter qu'au-delà de l'émotionnel qui suit un décès, le temps de la distance critique se fasse, comme nous l'avons tentée, les deux temps n'étant pas, de notre point de vue, incompatibles mais, bien au contraire, s'entrecroisant pour traiter avec respect d'un disparu. Ce temps doit avoir sa grande part de travail et de lectures : d'autres explications viendront alors l'enrichir. Le respect ne peut se confondre avec l'hagiographie.

¹⁷*A. Hamdi-Cherif, « L'identité, une question démocratique », supplément du quotidien algérien, *Liberté*, « Algérie des années 2000 : Regards de spécialistes », printemps 2009 - « Unicité ou multi-appartenance : nationalité et citoyenneté à l'épreuve de l'immigration », publié en arabe (sous le titre « l'étranger »), N° 29 de la revue *Naqd*, Alger, automne-hiver 2011. *Daho Djerbal, « La quête du droit citoyen dans l'Algérie contemporaine : du colonial au postcolonial » dans l'ouvrage consacré à Claudine Chaulet, Alger, éd. Barzakh, 2013. *Fatima Zohra Saï, « Quel statut pour les femmes algériennes dans la pos-colonie ? » dans un ouvrage sur le cinquantenaire de l'indépendance et le Maghreb, chez Karthala à Paris, en 2012. Questions déjà posées par Alice Cherki dans son *Frantz Fanon. Portrait* en 2000. Par moi-même, dans mes études sur Jean Sénac, Anna Greki et d'une certaine façon sur Albert Camus.